

15 sep 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 15 septembre 2006

B-FAST

Envoi d'une experte médicale en Ethiopie

Envoi d'une experte médicale en Ethiopie

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour le prélèvement de 5.000 euros pour l'envoi d'une experte médicale en Ethiopie, dans le cadre de B-FAST. B-FAST (Belgian First Aid & Support Team) est la structure d'intervention rapide chargée de l'organisation des secours d'urgence en cas de catastrophe à l'étranger, créée par le Conseil des Ministres du 10 novembre 2000. A la suite des inondations survenues en août 2006, les autorités éthiopiennes ont formulé une demande d'aide à tous les Etats membres de l'Union européenne. Le Conseil de Coordination a approuvé l'envoi d'une experte médicale vers la région sinistrée ainsi que la libération d'un montant de 5.000 euros pour les frais de voyage et de logement, la provision et les frais opérationnels. L'opération durera du 27 août au 8 septembre 2006. Le matériel requis sera mis à disposition par la Défense.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe